



# LE PROCESSUS D'EXTRADITION

[Loi sur l'extradition, L.C. 1999, ch.18]

"Le juge saisi d'une demande d'extradition a un rôle important à jouer. Pourtant, il ne faut pas oublier que l'audience doit être un processus accéléré, conçu pour maintenir les dépenses à leur niveau le plus bas et pour garantir l'exécution rapide des obligations internationales du Canada."

- États-Unis d'Amérique c. Dynar [1997] 2 R.C.S. 462, à la page 514.

